

Après la grève de Douarnenez

Une grande grève comme celle de Douarnenez est riche d'enseignements. Mais ils sont enfouis ; il faut les dégager, sous peine d'en perdre le bénéfice.

Allot ajoute aujourd'hui quelques pages à sa remarquable monographie ; il examine deux ou trois points, les plus importants il est vrai. L'un, qui a trait à la stratégie des grèves de sardinières, l'autre à la méthode de conduire les grèves. Ce dernier provoquera sans doute des discussions ; on a dit dans certains milieux que la grève de Douarnenez inaugurerait une nouvelle méthode quant à la manière de conduire les grèves. S'il y a eu effectivement à Douarnenez emploi d'une méthode nouvelle, appelée à avoir d'autres applications, il est indispensable de se demander en quoi elle consiste et quels sont ses avantages ou ses désavantages.

Je voudrais en outre signaler plusieurs autres enseignements de la grève de Douarnenez qu'Allot n'aborde pas.

La grève de Douarnenez a attiré l'attention sur le fait que de nombreuses catégories d'ouvrières et d'ouvriers touchaient des salaires extrêmement bas, de véritables salaires de misère, entraînant une sous-alimentation certaine et un véritable esclavage moral. Godonèche a eu raison d'écrire, le mois dernier, que le mot d'ordre des vingt francs par jour était sorti de la grève de Douarnenez. Il est donc nécessaire de rechercher, de recenser par tout le pays les corporations qui subissent des salaires de misère, si l'on ne veut pas que le mot d'ordre confédéral reste vain.

Dans ses premières remarques, Allot examine deux questions distinctes : 1° le choix du meilleur moment pour une grève de la conserve ; 2° la nécessité d'étendre l'action à toutes les usines des patrons comme Amieux, Saupiquet, Béziers, ayant 16, 10, 11 usines dans différents ports de l'Atlantique.

Il est clair que si une seule de ces usines se trouve en grève et que les autres continuent le travail, la résistance de ces patrons sera facile. D'où le besoin de travailler à organiser les ouvrières de la conserve sur toute la côte de l'Atlantique. La Fédération de l'Alimentation l'a compris ; elle vient à cet effet de faire une tournée de propagande ; prochainement un congrès de toute l'industrie côtière de la conserve doit se tenir à Douarnenez.

La solidarité des divers centres sardinières n'est pas seule à poursuivre. Le ministre de l'Inté-

rieur, lors de l'interpellation du 15 janvier, a déclaré fièrement que les usiniers de Douarnenez avaient pu, dans le cours du mois de décembre, camionner à la gare 255 tonnes de conserves. La résistance du patronat aurait, sans nul doute, été affaiblie s'il n'avait pu, au cours de la grève, disposer de ses stocks et les expédier à sa clientèle. Empêcher l'expédition de ces 255 tonnes de conserves aurait été un facteur de succès pour les grévistes. Mais comment l'empêcher ? Il y avait deux moyens : soit par la grève des camionneurs ou l'arrêt du camionnage dans Douarnenez, mais, en ce dernier cas, le gouvernement radical-socialiste de M. Chautemps n'aurait pas manqué de mettre la troupe à la disposition des patrons pour assurer la liberté du commerce, d'où conflit violent, dans les rues de Douarnenez, entre les grévistes et les forces de police et de troupe ; soit enfin par la solidarité des cheminots, refusant d'assurer l'expédition de ces centaines de tonnes de conserves. La solidarité ouvrière serait ainsi venue utilement au secours des grévistes.

La solidarité financière seule s'est exercée. C'est bien, ce n'est pas assez. Une solidarité plus complète doit être envisagée à l'avenir.

Cette solidarité financière a été exercée par la classe ouvrière, par d'autres milieux encore, puisque le *Quotidien* a ouvert une souscription. Le gouvernement lui-même a accordé des secours aux familles des grévistes. Le gouvernement l'a fait en même temps qu'il révoquait Le Flanchec de ses fonctions de maire et qu'il assurait aux patrons la liberté d'expédition de leurs stocks, simplement pour se donner un masque d'ami des ouvriers. Ce qui n'est pas compréhensible, c'est que ce soit Cachin, député communiste, qui ait contribué à accrocher ce masque au visage du gouvernement en lui rappelant les promesses de secours aux grévistes qu'il avait faites. Pour des communistes, la solidarité aux grévistes, c'était à la classe ouvrière seule de l'assurer.

Il faut que la notion de lutte de classe soit singulièrement obscurcie pour qu'on ne l'ait pas compris.

Obscurcie au point de ne plus rien démêler, la confusion commise à propos de l'agression sanglante des briseurs de grève le prouve mieux encore. On a voulu voir là un attentat fasciste. Comme si les patrons avaient attendu le fascisme pour soudoyer des briseurs de grève et pour

armer des assassins de militants ouvriers. Clavel et Orlianges ont vu du fascisme à Bizerte dans les fusillades de policiers et de soldats. « C'est grotesque », a dit un camarade tunisien. Ce n'est pas moins grotesque d'en voir à Douarnenez dans l'embauchage par Béziers des bandits de la rue Bonaparte.

Si c'est un attentat fasciste qui s'est produit le 1^{er} janvier à Douarnenez, je ne comprends pas que Henriot n'ait pas été mis en accusation par le parti communiste pour avoir détourné la colère des grévistes. Depuis des mois on nous raconte qu'au premier attentat fasciste caractérisé une riposte décisive se produira : pour un œil les deux yeux, pour une dent toute la gueule ; et quand l'attentat se produit, quand toute une population est prête à exercer sa vengeance, on l'en détourne.

A la place d'Henriot, j'aurais probablement fait ce qu'il a fait. Mais parce que je ne vois pas dans l'opération de la bande à Raynier un attentat fasciste, mais un crime de briseurs de grève payés par les patrons, comme cela s'est produit dans maintes grèves.

C'est d'ailleurs cette explication enfantine qui a empêché de mener contre les coupables et les responsables la campagne et la lutte qu'il fallait. On a voulu exploiter contre Millerand l'attentat de Douarnenez ; mais on a ainsi couvert involontairement et stupidement les patrons de Douarnenez et leur chef, Béziers. C'est ce qui a permis au gouvernement et à ses juges de jouer le vilain jeu qui a abouti à la mise en liberté du chef de bande Raynier.

Pour terminer, je veux dire quelques mots à propos de la deuxième série de remarques d'Allot, celles qui ont trait à l'attitude prise par les communistes dans la grève.

L'été dernier, rencontrant Allot et quelques camarades bretons, je lui posai cette première question : « Toi qui connais bien le mouvement de Douarnenez, explique-moi donc comment il se fait qu'il y ait une municipalité communiste mais pas de syndicats. » Et Allot m'expliqua ce phénomène évidemment curieux. Il montra l'esprit révolté, le tempérament bouillant qui caractérisent depuis longtemps Douarnenez ; il rappela les luttes violentes du passé. « Douarnenez a toujours été le centre rouge de la côte. » Un tempérament révolutionnaire, mais pas d'esprit d'organisation. Des manifestations soudaines, mais pas de travail méthodique et tenace. Le marin, souvent en mer, aurait besoin d'administrateurs sédentaires sérieux ; il ne les trouve pas ou ne les garde pas. Il se contente de la forme la plus paresseuse et la plus vaine de l'esprit révolutionnaire.

Quand la grève éclata, il y avait donc une municipalité communiste, mais pas de syndicats. Que la mairie ait été le foyer de la lutte, c'était donc à peu près fatal.

S'il y avait eu des syndicats, c'est eux évidemment qui auraient constitué ce foyer.

Le parti communiste commettrait la plus grave des fautes s'il ne comprenait pas que

son rôle consiste à aider la classe ouvrière à prendre conscience d'elle-même, à se forger ses institutions propres et non pas à la tenir en tutelle et à la mener comme un enfant qui ne saura jamais marcher tout seul. Eriger en système la méthode de Douarnenez ne peut sourire qu'à ceux qui n'ont aucune confiance dans la classe ouvrière. Un tel système aboutirait forcément aux pires mécomptes, aux défaites les plus certaines, car la lutte contre le patronat exige une classe ouvrière expérimentée et aguerrie.

P. M.

Remarques finales

L'historique de la grève des sardinières paru dans le numéro de janvier de la *Révolution prolétarienne* ne serait pas complet si nous n'apportions aujourd'hui, dans l'intérêt même du Syndicalisme, quelques remarques sur la stratégie des grèves de sardinières dans les ports de pêche et quelques précisions en particulier sur l'attitude du Parti communiste. Nous le ferons aussi objectivement que possible et ne citerons que des faits, que des paroles rigoureusement exacts.

Le meilleur moment pour une grève.

En novembre dernier, pas d'organisations syndicales chez les travailleurs de la conserve, d'où mouvement spontané de révolte contre les salaires de famine. Les sardinières, les manœuvres d'usine, sans préparation, sans se demander si le moment était bien choisi pour une grève et surtout pour une grève de longue durée, sortent brusquement de l'usine.

La grève s'est terminée par un succès ; malgré cela nous devons en tirer une leçon pour l'avenir.

Si dans les usines métallurgiques (boîtes vides) et la biscuiterie, le travail ne manque pas en novembre-décembre, il n'en est pas de même, bien souvent, dans les usines de conserves. Là c'est la période de chômage ou de demi-travail.

Pendant l'hiver, pas de pêche en dehors du sprat, qui ne donne pas toujours, et les patrons diminuent le nombre d'heures de travail des manœuvres. Dans certaines usines, même, on en renvoie ou on en occupe à divers travaux afin de les avoir sous la main au moment de la pêche.

Et alors, on comprend que les usiniers aient pu tenir, sans trop de gêne, parce que ceux qui ont plusieurs usines ont travaillé dans les autres ports le peu de poisson qu'il y a à cette époque de l'année et surtout parce que, pour beaucoup d'entre eux, l'année de travail était à peu près terminée.

Dans l'avenir, « ne plus faire grève, dit Henriet, en période de chômage ».

Il semble que le meilleur moment pour réclamer une augmentation de salaires dans les usines de la côte bretonne, avec chances de grève courte et de succès, après un travail de préparation fait dans les ports où les patrons ont des usines, soit juin ou août.

Juin, de préférence peut-être. A cette époque les usines travaillent le petit pois, qui fermente vite et qui doit être mis en boîte dans le plus bref délai possible. La saison des petits pois est très courte : trois semaines, un mois au maximum. Il faut donc, devant une menace de conflit, que l'usiner cède tout de suite, s'il veut satisfaire les commandes déjà passées ou avoir des stocks pour profiter des cours avantageux. Une grève de longue durée comme la dernière le gênerait alors considérablement et le mettrait même dans l'impossibilité totale de travailler si les usines de la région cessaient le travail en même temps ou si les ouvrières des autres localités refusaient de travailler dans les firmes touchées par le conflit. (Ce sera là le gros travail des organisations syndicales centrales : U. D. et U. R.)

On dira : toutes les usines ne travaillent pas le pois. D'accord ; mais comme ce sont le plus souvent les grosses maisons qui en font, en cas de succès ouvrier, les autres patrons seraient dans l'obligation d'accepter le contrat signé et de donner le même salaire à leur personnel, car la main-d'œuvre féminine fait toujours défaut en période de bonne pêche.

Il est un autre fait important. Faisant grève en juin, les ouvrières d'usine risquent moins d'entrer en conflit avec les marins pêcheurs, la pêche de sardine de roque et de thon n'étant souvent pas commencée.

Août, période de pleine pêche, est également favorable. Mais pour réussir il est nécessaire, avant de déclencher un mouvement, de s'assurer, au moins en partie, de la solidarité effective des ouvrières des autres ports et des marins qui peuvent très bien quitter le port en grève et aller vendre leur poisson ailleurs.

Les salaires de 1 franc et 1 fr. 50 de l'heure étant insuffisants pour « permettre aux ouvriers d'avoir un niveau de vie normal », si l'on veut sans trop de difficultés arracher une augmentation au patronat de la conserve, il est indispensable de créer un syndicat de sardinières et de manœuvres dans chaque port important et un lien intersyndical afin d'assurer l'unité du mouvement.

Action du parti communiste.

La grève de Douarnenez ne ressemble pas tout à fait à celles qui ont eu lieu dans notre pays ces dernières années. A Douarnenez — fait tout à fait nouveau, je crois — on a vu le parti communiste se mêler intimement à la grève. Un délégué, le député Henriet, a été envoyé dès le début.

Dans ce conflit, les organisations syndicales et la C. G. T. U. ont paru bien effacées et ont fait bien piètre figure. On eût dit vraiment que la C. G. T. U. manquait d'hommes pour diriger le mouvement et engager les grévistes à la lutte jusqu'à la victoire. On eût dit qu'elle voulait donner raison à ceux qui prétendent que le parti communiste est l'avant-garde du prolétariat, l'état-major qui doit diriger, que le mouvement syndical n'est pas capable de trouver en lui-même les énergies suffisantes et qu'il a besoin d'être « fécondé ». Si l'Union régionale, la Fédération de l'Alimentation et le Bureau confédéral, qui dirigeaient la grève, avaient été de simples filiales du P. C., ils n'auraient pas agi autrement. Voyons les faits.

Au Comité de grève, les délégués du P. C. ne figurent pas parmi les camarades dont les noms ont été donnés, mais on trouve un camarade non gréviste, conseiller municipal communiste.

Début de décembre, le trésorier provisoire de la Caisse de grève est le maire communiste.

Dès le commencement de la grève, Henriet, député de Paris, prend la parole dans les réunions, et parle, dit-il, au nom du parti communiste qui l'a envoyé. Qu'était-il venu faire à Douarnenez ? Le parti jugeait-il donc que les délégués de la C. G. T. U. n'étaient pas à la hauteur puisqu'il y envoie un de ses députés ? Puis, ce fut Daniel Renoult, rédacteur à l'*Humanité*. Lui aussi (au nom de quelle organisation syndicale ?) intervient dans les réunions de grève. On sortit également le jeune Charré, des Jeunesses Communistes, qui se servit de la grève pour mettre définitivement sur pied une Jeunesse Communiste à Douarnenez. L'appel en faveur de cette organisation politique était fait dans les réunions.

C'est surtout dans les réunions du soir que les délégués syndicaux : Tillon (U. R.), Simonin (Alimentation), Bonnioux et L. Colliard (C. G. T. U.), — je ne parle pas de Boville et de Racamond, qui ne firent à Douarnenez que de courtes apparitions, — semblaient être relégués au second plan. Ces camarades parlaient les premiers, et grévistes et auditeurs s'en allaient toujours après les exposés des délégués du parti communiste, Renoult, Henriet et Le Flanchec, qui ne manquaient aucune occasion de mettre en vedette l'action menée et les efforts faits par leur parti et son journal l'*Humanité*.

Pendant toute la grève, syndicats et parti communiste n'ont fait qu'un. On ne sépara même pas l'action électorale de la grève.

Des preuves ?

Le 5 décembre : Le Flanchec est suspendu. Toute la réunion roule sur ce thème : « Vous réélirez votre maire suspendu », et l'on ajoute : « Ah ! si les femmes votaient, elles voteraient toutes pour Le Flanchec. »

Le 14 décembre : départ de la délégation ouvrière pour Paris. Réunion dans la cour de la gare. D. Renoult, en engageant les grévistes à attendre sans défaillance le retour des délégués, leur dit : « Vous avez deux victoires à

remporter, l'une sur le patronat, l'autre le 28 en élisant la liste communiste. »

Le 26 décembre : Certains orateurs s'excusent de faire de la politique. On dit aux grévistes : « Vous enverrez à la mairie la liste communiste en entier. Il faut que vous ayez, dimanche, une municipalité communiste homogène. Vous ferez tous votre devoir ce jour-là. »

Le Flanchec annonce l'arrivée de Cachin, invite les grévistes à aller le chercher à la gare et le présente comme « le symbole de l'idéal révolutionnaire ».

Ce soir-là, Le Flanchec, sentant peut-être que la place de Henriët, député, de Renoult, journaliste, des délégués du parti communiste, n'était pas à la tête du mouvement gréviste et essayant de donner le change, reprocha aux députés des autres partis de n'être pas venus à la tribune. (On se demande vraiment ce qu'ils auraient fait là.)

Le 27 décembre : Réunion électorale annoncée la veille à la réunion de grève. C'est Henriët qui ouvre le feu. « Vous nous avez appelés ici, dit-il,

et vous nous avez confié la défense de vos intérêts » Renoult le suit et déclare : « Nous ne pouvons pas dissocier la grève des élections », et enfin Cachin, ceci est le bouquet, apporte aux grévistes le salut cordial et fraternel du parti communiste (c'est son droit) et... de la C. G. T. U. (à quel titre ?).

Le 6 janvier : Fin de la grève. Simonin, L. Colliard et Boville tirent les conclusions du mouvement et disent le gros travail qui reste à faire. Ils parlent en syndicalistes. Mais, après eux, Henriët, Renoult, Faure-Bracq, Garchery, s'appuyant sur la grève, ne font qu'un long appel pour le parti communiste et l'*Humanité*. On se serait cru, à la fin, à une réunion de propagande du parti.

Tous ces faits, ces citations ne demandent pas de longs commentaires. Ils sont suffisants et montrent nettement la liaison du parti communiste et de la C. G. T. U., ou mieux la subordination du mouvement syndical, que les syndicalistes ont tant de raisons de dénoncer.

E. ALLOT.

Jeunes Communistes et Jeunes Syndiqués

Dans mes « Impressions sur la dernière journée du Congrès de l'Union des Syndicats de la région parisienne », j'avais consacré quelques lignes à la désignation de Barbé comme représentant des Jeunes à la Commission Exécutive de l'Union des Syndicats.

Barbé nous a adressé la réponse suivante :

En réponse à l'entrefilet paru dans le dernier numéro de votre revue au sujet de la nomination du représentant des jeunes syndiqués à la C. E. de l'U. D. je vous prie d'insérer ce qui suit en rectification :

1° *Le camarade Barbé n'est pas venu au syndicat par en haut et encore moins sans avoir connu les masses, parce qu'il est syndiqué aux métaux depuis 1918 et tourneur de son métier.*

2° *L'élection de Barbé à la C. E. de l'U. D. n'a pas été faite par en haut, mais par une assemblée régulière, à laquelle assistaient 60 jeunes représentants de 45 syndicats de la R. P., qui a désigné son représentant à l'Union après discussion et à l'unanimité.*

Je passe sur la fin de votre note concernant ma modestie ; depuis les quelque huit années que je milite dans les organisations ouvrières, elle n'a pas été en danger et ne l'est pas encore présentement. L'unique ambition que je puisse avoir, c'est de travailler et de voir la jeunesse ouvrière un peu plus défendue qu'elle ne l'a été.

La modestie, je la conseille, malgré mon jeune âge, aux quelques « aristocrates » ouvriers qui sévissent malheureusement encore dans le mouvement ouvrier. »

Barbé lit la *Révolution prolétarienne*, ce qui est bien et ce qui prouve sans doute qu'il est assez.... « bolchévisé » pour subir sans risques une telle épreuve. Mais il la lit trop vite. Dans les quelques lignes que j'ai consacrées à la nomination du représentant des jeunes syndiqués, il y avait autre chose que la note personnelle qui a choqué sa... « modestie ». Et c'était cette autre chose qui importait surtout.

J'ai écrit qu'il était fâcheux de laisser s'établir une confusion entre l'organisation des jeunes syndiqués et les Jeunesses communistes. Cela ne peut qu'éloigner la masse de la jeunesse ouvrière, tout en fournissant des armes à nos adversaires réformistes et anarchistes.

Barbé ne veut pas que nous puissions douter de sa compétence syndicaliste. Il nous montre fièrement ses huit cartes syndicales. Posons-lui donc cette simple question : « Est-ce par ton action syndicale que tu t'es imposé aux jeunes syndiqués comme leur seul représentant possible ? Ou n'est-ce pas par les Jeunesses communistes — dont tu es un des dirigeants, dont tu fus même un des permanents, sauf erreur — que tu es venu à la C. E. de l'Union des Syndicats de la Région parisienne ? »

Sommes-nous donc des « aristocrates » ouvriers ? On peut étudier les états de service de tous les fondateurs de la *Révolution prolétarienne*. Ils n'ont jamais eu d'autre ambition que de développer la compréhension et l'esprit d'initiative des ouvriers. Et dans ce sens-là, ils continueront « à sévir », n'en déplaise à Barbé et à ceux dont il sert la politique. — UN COMMUNISTE SYNDICALISTE.